



Projet de budget 2024

Les produits : 10 483 €

Les charges : 10 483 €

Le budget prévisionnel 2024 est prudent, avec des dépenses maîtrisées et des recettes réalistes. Les activités de la section envers les établissements pourront être réalisées dans de bonnes conditions. Le tableau ci-dessous est une synthèse du budget.

		Charges
Petit matériel (<600€) et fournitures		713 €
Fonctionnement		420 €
Frais de colloques, séminaires et récompenses		3 850 €
Voyages et Déplacements		5 500 €
Participation service commun - Siège		0 €
	Total charges	10 483 €
		Produits
Subvention Conseil Régional		3 000 €
Adhésions 30% du montant total		2 483 €
Subvention UIMM 2023		2 500 €
Taxe d'apprentissage (prélèvement du siège de 8%)		1 000 €
Prestation de conseil et ingénierie		1 500 €
	Total produits	10 483 €
Heures de bénévolat (hors mentorat)	600 heures	18 000 €

Les produits indiqués sont des produits attendus en 2024 avec le reliquat de ceux de 2023 (Adhésions 2023).

Les heures de bénévolat (sur la base horaire de 30 €) sont inscrites en dépenses et en recettes pour un montant identique. Seule incertitude à ce jour, le montant de la participation aux frais du siège